Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 056-215600263-20260219-D2026005-DE

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 FEVRIER 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le dix-neuf février, à 20 heures, le Conseil municipal de Bubry, régulièrement convoqué le douze février, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger THOMAZO, Maire.

Présents : Roger THOMAZO – Nicole GUILLEMOT – Pierrick ROBERT – Marie-Françoise JULE – Marie-Antoinette LE GAL – Jean-Yves LE STUNFF – Guénahel PERICO – Anne GUYADER-GRANDVALET – Anne-Christine RAUTUREAU – Julie LE STRAT – Véronique NIGNOL – Julien CANO – Bernard FRANCK – Véronique NICOLAS – Véronique LE MOULEC – Benjamin JOCHER – Christian FOLL

Sylvain MALVOISIN a donné pouvoir à Roger THOMAZO
Yann WANES a donné pouvoir à Christian FOLL

FINANCES – TARIFICATION ALSH – SEJOUR AU PARC ASTERIX	2026-005

Madame Nicole GUILLEMOT, adjointe déléguée à l'animation, informe l'Assemblée des éléments suivants :

Un séjour au Parc Astérix est organisé par le pôle enfance jeunesse les 18 et 19 avril 2026 pour un groupe de 23 enfants/ados :

PARC ASTERIX - TARIFS 2026			
TRANCHE	**QUOTIENT CAF**		**TARIFS**
1	0	699	82,60 €
2	700	999	94,40 €
3	1000	1499	118,00 €
4	1500	et +	141,60 €
Extérieur : majoration de 20 € par jour sur chaque tarif			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction comptable M57,
Vu l'avis favorable de la Commission finances du 12 février 2026,

Après avoir pris connaissance des éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **VOTE** les tarifs tels que proposés ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne conduite de ce dossier.

VOTE			
Votants : 19	Pour : 19	Abstention :	Contre :

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,
Guénahel PERICO

Le Maire,
Roger THOMAZO

MAIRIE DE BUBRY (56 MORBIHAN)